

LA RÉSERVATION DES REPAS

La réservation permet de pallier les difficultés de prévision d'effectifs à la demi-pension (notamment pour les établissements gérant leurs élèves à la prestation)

Réservation avec le choix du jour

Que ce soit par internet (*Espace Famille*) ou via des Bornes de Réservation installées sur site, les convives généralement « à la prestation » peuvent réserver leur repas de midi pour le jour même, pour le lendemain ou sur une période pouvant aller jusqu'à 60 jours par exemple

Dans le cas de bornes de réservation sur site, elles sont installées dans un lieu de passage des convives. Les convives s'identifient sur l'écran tactile du lecteur (carte ou touches de l'écran) et choisissent leur(s) jour(s) de réservation.

Lors du passage au restaurant, les convives s'identifient une seconde fois à la borne d'accès du restaurant, s'ils ont réservé, ils sont acceptés.

Le débit du repas a lieu à la réservation



La borne de Réservation permet également de :

- ◆ Consulter son solde
- ◆ Déclarer la perte de son badge



LES RÉSERVATIONS PEUVENT S'EFFECTUER SUR :

- La Borne de Réservation
- La Borne Alise Express
- L'Espace Famille (accessible depuis un PC, Smartphone ou Tablette)